

**Réponse de la direction FAO NE suite au rapport final de l'évaluation du programme de la FAO Niger effectuée par le bureau des évaluations (OED)**

**Encadré 1. Matrice de la Réponse de la Direction<sup>[1]</sup>**

Réponse de la Direction à (Titre de l'évaluation)					Date
Recommandation de l'évaluation (a)	Réponse de la Direction (b)	Plan de la Direction			
		Mesures à prendre, et/ou commentaires sur l'acceptation partielle ou la rejection (c)	Unité responsable (d)	Calendrier (e)	Financement additionnel requis (Oui ou Non) (f)
Insérer le titre de la section, le cas échéant					
<p><b>Recommandation 1: Le Niger - un pays focus</b> L'Organisation devrait s'engager à soutenir un plan structuré de renforcement de l'équipe. Cet investissement pourrait permettre à terme à la FAONE d'accéder davantage aux ressources disponibles au niveau pays et de jouer le rôle que les partenaires attendent d'elle. Un renforcement de l'équipe pays est une priorité qui conditionne la faisabilité des recommandations émises par l'évaluation. Certains domaines clés (comme le changement climatique ou la protection sociale) requièrent une expertise au niveau de l'équipe pays pour un positionnement efficace de la FAO au niveau national.</p>	<p><b>Acceptée</b></p>	<p>La nature multisectorielle de l'intervention de la FAO et l'émergence de nouvelles thématiques / transversales, i.e., la nutrition, la protection sociale, ainsi que les nombreuses sollicitations reçues, impliquent la nécessité de renforcer l'équipe davantage pour une consolidation du positionnement stratégique de la FAO au Niger. A cet effet un Représentant adjoint sera recruté au mois de Juin 2017 pour mobiliser davantage de ressources. Aussi, des négociations sont en cours avec le gouvernement pour</p>	<p>Représentant FAO Programme/Opérations RAF HQ</p>	<p>2017-2020</p>	<p>OUI. Appuis de RAF et HQ pour renforcer le personnel et pouvoir répondre aux nombreuses sollicitations</p>

<sup>[1]</sup> Chaque colonne se réfère à la liste ci-dessus

		mettre à la disposition de la FAO un expert en changement climatique.			
<p><b>Recommandation 2 Appui i3N</b></p> <p><b>2a</b> : Le nouveau CPP devrait s’aligner sur l’i3N et tenir compte des nouveaux axes de l’initiative. En particulier, il devrait explicitement faire la distinction entre vulnérabilité chronique, faisant recours à des actions de protection sociale, et vulnérabilité conjoncturelle, qui nécessite des réponses d’urgence. La mobilisation de financements pluriannuels devrait être une priorité pour mettre en œuvre des interventions adaptées.</p> <p><b>2b</b> : Le nouveau CPP devrait prendre en compte les ComdeCo. La FAO devrait maintenir son appui au HC-i3N tout en renforçant son positionnement opérationnel. Les ComdeCo bénéficiant d’une grande visibilité, la FAO devrait présenter les interventions favorables à la résilience qu’elle peut programmer à l’échelle communale dans une démarche active de recherche de financement. L’approche ComdeCo ne doit pas être une approche exclusivement onusienne. La FAO devrait favoriser l’implication des ministères techniques du secteur rural dans les ComdeCo; continuer, en collaboration avec les autres agences du SNU, à supporter l’i3N dans le renforcement des cadres de concertation au niveau local ; et encourager la venue d’autres intervenants.</p>	<p>Acceptée</p>	<p>La FAO NE va continuer à soutenir les priorités nationales du secteur rural selon les priorités définies dans le PDES 2017-2021 et la stratégie de l’Initiative 3N 2016-2020.</p>	<p>Représentation FAO, Ministère de l’agriculture et de l’élevage, autres ministères techniques, ministère du plan, le HC3N et autres PTF</p>	<p>2017-2020</p>	<p>NON</p>
	<p>Acceptée Partiellement</p>	<p>Le nouveau CPP prendra en compte les Comdeco et FAONE va s’activer sur la mobilisation de ressources pour y apporter son assistance. Toutefois, l’approche Comdeco n’est pas une exclusivité FAO, et son leadership est assuré par le HC3N. Aussi, son ouverture aux partenaires autres que SNU, incombe au HC3N, à toutes les agences SNU et autres partenaires techniques et financiers.</p>	<p>2017-2020</p>	<p>OUI. Appuis de RAF et HQ pour poursuivre et renforcer l’assistance technique de la FAO au HC3N (Nutritionniste, Policy Officer, autres)</p>	
<p><b>Recommandation 3 : Contribution à la coordination des acteurs œuvrant dans la sécurité alimentaire et le développement rural</b></p> <p>La FAO devrait s’impliquer davantage dans l’animation des espaces de dialogue sur les questions du développement rural. Elle devrait mobiliser plus fortement ses partenaires du développement rural</p>	<p>Acceptée</p>	<p>Le personnel disponible étant actuellement limité, il sera procédé à son utilisation optimale et des efforts seront entrepris pour renforcer les ressources humaines du</p>	<p>Représentation FAO FAOR Programme/Opérations Ministères techniques, HC3N</p>	<p>2017-2020</p>	<p>OUI. Un appui pour soutenir la coordination au niveau central et décentralisé (antennes FAO) est indispensable</p>

<p>dans les mécanismes de coordination de l'i3N. En outre, la FAO devrait renforcer sa participation dans les groupes de coordination sur la sécurité alimentaire au niveau central, en assurant une participation active et continue. Enfin, la FAO devrait continuer à supporter les efforts de coordination au niveau décentralisé.</p>		<p>bureau. La FAO sera plus active dans les activités des cadres de concertation de l'i3N, du Cluster sécurité alimentaire et autres.</p>			
<p><b>Recommandation 4: Des domaines de travaux émergents - la nutrition et la protection sociale</b> La FAO devrait consolider son positionnement au niveau national dans le domaine de la nutrition. Pour cela, la présence de d'AT-Nutrition est essentielle pour assurer la participation dans les cadres nationaux de coordination et les groupes de travail pour la nutrition. L'AT-Nutrition devrait être impliqué dans la formulation des projets de sécurité alimentaire et de développement rural, et du prochain CPP. La FAO devrait continuer à encourager les ministères des secteurs ruraux à prendre en considération la nutrition dans leur politique et programmes sectoriels. En outre, elle devrait essayer de mobiliser des financements dédiés spécifiquement à la nutrition dans ses interventions au niveau du terrain. Dans le domaine de la protection sociale, la FAO devrait définir, avec ses partenaires du secteur rural, son positionnement stratégique, sa déclinaison opérationnelle et prendre sa place parmi les différents acteurs en défendant sa valeur ajoutée et le rôle qu'elle compte jouer.</p>	<p>Acceptée</p>	<p>L'action de la FAO dans ces deux domaines sera renforcée dans la mesure du possible et selon les financements disponibles.</p>	<p>FAOR Programme/Opérations RAF HQ Ministères techniques, autres Partenaires</p>	<p>2017-2020</p>	<p>De nouveaux financements seront mobilisés dans le cadre du CPP 2017-2020 pour soutenir les actions dans ces domaines émergents.</p>
<p><b>Recommandation 5: Un capital d'expériences à valoriser</b> La FAO devrait utiliser les acquis de son programme au Niger pour proposer des approches intégrées pour renforcer la résilience des populations. La FAO devrait continuer à capitaliser les bonnes pratiques et diffuser les leçons apprises. Elle devrait également</p>	<p>Acceptée</p>	<p>La FAO fera en sorte que la capitalisation et la diffusion des bonnes pratiques aient une place importante dans le CPP 2017-2020</p>	<p>FAONE RAF HQ Partenaires</p>	<p>2017-2020</p>	<p>OUI. Les contributions de RAF et de HQ seront nécessaires pour organiser des échanges de coopération sud-sud.</p>

<p>maintenir un dialogue constant et assidu avec les bailleurs de fonds présents au Niger pour promouvoir les compétences de l'Organisation.</p>					
<p><b>Recommandation 6: Élevage et pastoralisme – un secteur central au Niger</b>  La FAO devrait s'investir davantage dans le secteur du pastoralisme à travers la promotion dans le temps d'une meilleure articulation entre les interventions d'urgence et de développement. Elle devrait soutenir davantage les Institutions nationales dans ce domaine à travers l'accompagnement des politiques et stratégies nationales par exemple en matière de santé animale, de sécurisation du foncier pastoral, de sécurisation de la mobilité pastorale et des ménages pastoraux et promouvoir des filières animales innovants. En outre, elle devrait réintroduire l'approche Champs école pastoraux vu sa pertinence par rapport au contexte national.</p>	<p>Acceptée</p>	<p>Des actions sont déjà en cours sur ce sous-secteur. Elles seront renforcées.</p>	<p>FAONE  RAF  HQ  Partenaires</p>	<p>2017-2020</p>	
<p><b>Recommandation 7: Les partenariats</b>  La FAO devrait revoir la modalité de sélection et d'engagement avec les partenaires opérationnels. Elle devrait investir davantage dans une stratégie partenariale, s'engager dans des collaborations pluriannuelles et évaluer les performances et besoins de renforcement de capacités de ses partenaires. Dans le domaine de la nutrition, la FAO devrait rechercher des partenaires présents dans les zones d'intervention, ayant déjà des capacités en nutrition et mobiliser leurs compétences. Dans les communes de convergences, la contractualisation avec les opérateurs déjà impliqués sur des initiatives du PAM devrait être favorisée. La FAO devrait également s'assurer que ses partenaires aient les compétences nécessaires dans le domaine du genre et que ces compétences soient valorisées dans la collaboration.</p>	<p>Acceptée</p>	<p>La FAO Niger cherchera, dans la mesure du possible et selon les financements disponibles à établir des partenariats pluriannuels avec les partenaires ayant des compétences et l'expérience requises pour l'accompagner dans ses activités.</p> <p>La FAONE travaille déjà avec les mêmes partenaires avec le PAM, le FIDA et ONUFEMMES. Ce genre de partenariat sera renforcé.</p>	<p>FAOR  Programme/Opérations  Expert en nutrition  Equipes techniques des projets</p>	<p>2017-2020</p>	

<p><b>Recommandation 8 : L'intégration du genre dans le programme de la FAO</b></p> <p>La FAO devrait veiller à une prise en charge des questions de genre dans toutes les étapes du processus de conception et mise en place des projets et songer à diffuser sa politique et ses stratégies «genre» au sein de la Représentation ainsi qu'au niveau des partenaires de mise en œuvre des programmes et projets. Pour assurer l'adoption d'une approche genre dans ses interventions, la FAO devrait renforcer les capacités de l'équipe pays, par exemple à travers des formations. Elle pourrait également créer des synergies avec les structures nationales existantes pour bénéficier de leurs capacités dans ce domaine.</p>	<p>Accepté</p>	<p>L'action de la FAO dans ce domaine sera renforcée, comme recommandé.</p>	<p>FAOR Programme/Opérations Expert en genre Equipes techniques des projets</p>	<p>2017-2020</p>	
---	----------------	---	---	------------------	--